

# Musée d'Histoire de Marseille

## Musée des Docks romains

## Mémorial de la Marseillaise

### Types de visites et modalités de réservations pour les groupes

Types de visites (tous groupes confondus)\*:

- Visites commentées des collections permanentes ou temporaires avec conférencier (1h30 au musée d'Histoire, 1h au musée des docks romains, 1h30 au Mémorial de la Marseillaise)  
Max : 30 personnes

- Visites autonomes sans conférencier  
Des ressources sont proposées pour les groupes en visite autonome :  
=> des supports pédagogiques sont téléchargeables sur le site du musée  
=> des Systèmes d'Écoute Mobile sont à disposition gratuitement à l'accueil du musée d'Histoire. Il existe également une version en anglais et italien et une version pour adolescents également en anglais et italien.  
=> des audioguides en anglais, italien et allemand sont disponibles gratuitement au Mémorial de la Marseillaise  
La demande d'utilisation des Systèmes d'Écoute Mobile et des audioguides doit être faite au moment de la réservation afin de permettre au personnel d'avoir le temps de les préparer.

Uniquement pour les scolaires :

- Circuits guidés avec conférencier - au départ du musée d'Histoire - (2h)  
Max : 30 personnes (détails sur l'offre pédagogique)

Et... du CE2 à la 6<sup>ème</sup>

- Ateliers et animations associés à une visite commentée des collections. (2h)  
Max : 34 élèves (détails sur l'offre pédagogique)

Pas de conférencier pour les groupes de moins de 10 personnes (exceptions possibles pour le public handicapé).

Dans le cadre des visites guidées, un groupe scolaire ne peut excéder 30 élèves (extrait de l'art.22 du règlement applicable aux musées de Marseille).

Nombre d'accompagnateurs à prévoir :

Pour les classes de primaire, collège et lycée: 1 accompagnateur pour 7 élèves

**Modalités de réservations (obligatoire même pour les visites sans conférencier):**

Pour les trois sites, les demandes de réservations se font par téléphone au 04 91 55 36 00, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h15 ou par mail : [musee-histoire@marseille.fr](mailto:musee-histoire@marseille.fr)

Une fois la date de votre réservation arrêtée, le musée vous transmet par mail un document qui comprend :

- UNE CONFIRMATION DE VISITE. Elle est à renvoyer 7 jours avant la visite après avoir lu et signé le RÈGLEMENT D'ACCÈS AU MUSÉE.
- UN COUPON DE RÉSERVATION => à imprimer et à présenter en caisse le jour de la visite.
- UNE DEMANDE DE PIQUE-NIQUE => Si l'enseignant souhaite pique-niquer , il remplit la demande et la renvoie au musée minimum 7 jours avant la visite.  
=> Il obtient un accord ou un refus. Si accord, il imprime et présente le document en caisse le jour de la visite.

**NB : Afin de permettre à un plus grand nombre de classes de bénéficier de nos visites, ateliers, animations ou circuits guidés, le musée n'accepte qu'une réservation par classe ou par groupe. Les indications données (nom de l'enseignant ou du responsable du groupe, contact téléphonique, niveau de la classe...) doivent correspondre à la classe ou au groupe effectivement prévu en visite. L'enseignant ou le responsable du groupe ne peut réserver en son nom pour un ou plusieurs collègues.**